



MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Emma STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TRÉGUER, Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN, Amélie ALAVAIL, pouvoir à Gwendal LE COQ, David NORMAND, pouvoir à Claude DARÉ, Vincent VERBÈQUE, pouvoir à Corinne ROPERT

Absents : Jean-Christophe MILIN

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

Date de réunion : 21/09/2026

Date de convocation : 14/09/2026

Nombre de :

- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 23
- conseillers votants : 28
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N°2026-09-12

OBJET

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AGIR POUR L'OCEAN

L'association La Marée Sonore organise la première édition du festival « AGIR POUR L'OCÉAN », qui se déroulera du 24 au 27 septembre 2026 sur le territoire des Abers, au sein des communes de Lannilis, Landéda, Plouguerneau et Saint-Pabu.

Cet événement culturel, scientifique et citoyen ambitionne de créer un espace de rencontre entre les arts, les sciences et les habitants autour des enjeux liés à l'océan. Pendant quatre jours, le public pourra participer à de nombreuses animations : conférences, tables rondes, expositions, spectacles, concerts, rencontres avec des scientifiques, écrivains, artistes et acteurs du monde maritime. La programmation s'appuie notamment sur la présence de personnalités reconnues du monde de la recherche, de la création artistique et de la littérature.

Au-delà de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, ce festival vise à promouvoir une approche transversale de la relation entre l'être humain et l'océan, en croisant les regards scientifiques, artistiques et culturels. L'événement bénéficie d'un rayonnement dépassant le cadre local et entend s'inscrire durablement dans l'offre culturelle du territoire. Il est porté par l'association La Marée Sonore, en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et scientifiques, dont le CNRS, et associe un collectif réunissant plus d'une centaine d'artistes et de chercheurs.

Le budget prévisionnel de cette première édition s'élève à 115 000 €, financé notamment par des partenaires institutionnels, des organismes publics, des fondations privées ainsi que par les collectivités locales.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays des Abers et les quatre communes accueillant le festival participent au financement de l'événement à hauteur de 10 000 € au total pour la CCPA et 10 000 € au total pour les communes, soit une contribution de 2 500 € par commune. La participation de la commune de Lannilis est donc fixée à 2 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association La Marée Sonore pour l'organisation de la première édition du festival AGIR POUR L'OCÉAN.

 Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

